

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 18: **Game over**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Malley s'éveille !

Concours d'urbanisme et d'espaces publics – Malley Centre

Dans le cadre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois, des villes de Renens et de Prilly. Avec la participation de la Ville de Lausanne, de CFF Immobilier et de l'Etat de Vaud.

Organisateur :

Bureau du Schéma directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL) en collaboration avec les villes de Renens, Prilly et Lausanne, CFF Immobilier et l'Etat de Vaud.

Maîtres de l'ouvrage :

Villes de Renens et de Prilly.

Secrétariat et gestion administrative :

GEA Vallotton et Chanard SA architectes – urbanistes FSU
R. de Bourg 28, CP 6326 – 1002 Lausanne – t 021 310 01 40 – f 021 310 01 49
info@geapartners.ch – www.geapartners.ch

Marché à l'intention de :

Architectes, architectes-urbanistes, architectes-paysagistes.

Le présent concours à un degré est proposé en deux volets :

Concours d'idées / Concours d'urbanisme pour la conception d'une image directrice de la morphologie urbaine du quartier de Malley Centre servant de base à la planification du secteur. Au terme de ce concours, le lauréat se verra remettre le mandat d'élaboration d'un ou de plusieurs plan(s) partiel(s) d'affectation pour le secteur Malley Centre, pour un montant d'honoraires estimé à CHF 300 000.– HT environ.

Concours de projets / Concours d'espaces publics pour la conception des espaces publics principaux du quartier Malley Centre.

Au terme de ce concours, le lauréat se verra remettre le mandat complet des prestations ordinaires pour les études et la réalisation d'un montant de travaux de CHF 4 575 000.– HT environ, correspondant à la réalisation des espaces publics principaux du secteur Malley Centre (aménagement de surface).

Les concurrents doivent répondre aux deux volets du concours.
Les deux volets du concours feront l'objet d'un seul classement.

Plancha des prix :

Concours d'idées: CHF 125 000.– / Concours de projets: CHF 85 000.–

Jury :

Présidente : T. Maystre (Ville de Renens)

Vice-président : B. Marchand (architecte, Genève)

Membres non-professionnels : O. Briner (CFF Immobilier), O. François (Ville de Lausanne), A. Gilliéron (Ville de Prilly), P. Hasler (Ville de Prilly), M. Huguenin (Ville de Renens), J.-B. Leimgruber (Etat de Vaud), D. Moser (CFF Immobilier)

Membres professionnels : P. Bulliard (architecte, Ville de Lausanne), J. Coenen (architecte, Amsterdam), A. M. Depuydt (architecte, Paris), L. Essig (architecte-paysagiste, Pully), C. Exquis (architecte, Etat de Vaud), W. Frei (architecte, Neuchâtel), M. Hofstetter (architecte, Ville de Renens), E. Krebs (architecte, Ville de Lausanne), A. Widmer (architecte, Bureau du SDOL)
Suppléants : P. Amphoux (architecte-géographe, Lausanne), B. Biéler (SDOL)

Calendrier du concours :

Publication du concours et ouverture des inscriptions : 12 septembre 2011

Envoi des questions : jusqu'au 3 octobre 2011

Délai d'inscription – maquette : jusqu'au 10 octobre 2011

Réponses du jury sur www.simap.ch : 10 octobre 2011

Rendu des projets : jusqu'au 9 décembre 2011

Rendu des maquettes : jusqu'au 13 décembre 2011

Jugement : janvier 2012

Exposition : février 2012

Programme sur www.simap.ch. Inscription auprès du secrétariat du concours.

40%

d'économie d'énergie grâce
à des protections
solaires intelligentes



Aujourd'hui, les protections solaires sont bien davantage que de simples protections contre un très fort ensoleillement. Leur objectif est de se protéger de la chaleur estivale, de l'éblouissement et des regards, d'utiliser la lumière naturelle et de récupérer la chaleur dégagée par les rayons du soleil.

Les systèmes de protection solaire intelligents permettent, en hiver d'utiliser au maximum l'apport d'énergie solaire, et en été, de se protéger à la perfection des effets du soleil, tout en bénéficiant de sa luminosité. En conséquence, les besoins en énergie primaire nécessaires au chauffage, à la climatisation et à l'éclairage sont nettement réduits.

Pour de plus amples informations,
consultez le site www.warema.com.



Soleil. Lumière. WAREMA